

- [Accueil](#)
- [Le Club](#)
- [Les Photos »](#)
- [Le Club des Partenaires](#)
- [Contact](#)
- [Nos Liens](#)

Rechercher...

GO



- [Agenda](#)
- [Emploi »](#)
- [Le kiosque »](#)
- [Les Communiqués »](#)
- [Les éditions du Club](#)
- [Les infos »](#)
- [Parole Libre](#)
- [RSS](#)

Vous êtes ici : [Club de la Presse](#) » [Les infos](#) » **Pourquoi la France n'a-t-elle pas de conseil de la Presse ?**

[Les infos](#), [Question de metier](#)

## Pourquoi la France n'a-t-elle pas de conseil de la Presse ?

Pas de commentaires 23 mars 2011

**La profession va t-elle arriver en 2011 à s'accorder sur la création d'une instance de régulation ? Alors que la Palestine et le gouvernement de transition Tunisien viennent d'annoncer leur volonté de créer un conseil de la presse et que plus de 100 instances de régulation existent déjà dans le monde, la France fait partie des pays qui n'ont pas d'instance de régulation professionnelle. Les représentants de la profession en France sont divisés.**

Faut-il créer un conseil de la Presse en France ? C'était la question posée lors du débat organisé par **Guy Drouot**, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'IEP d'Aix en Provence le 16 mars dernier devant un parterre d'étudiants et d'auditeurs libres. Pour alimenter le débat, Guy Drouot était entouré de **Yves Agnes**, ancien rédacteur en chef au journal Le Monde et Président de l'association de Préfiguration d'un Conseil de la Presse en France (APCP), **Lionel Fleury**, directeur de l'école de journalisme et de communication de Marseille et ancien PDG de l'AFP et **Jean-Claude Allanic**, journaliste et ancien médiateur de France 2.

Un débat avec controverses ? pas vraiment car sur les trois intervenants, deux au moins Yves Agnel et Jean-Claude Allanic, militent au sein de l'APCP pour la création d'une telle instance de régulation. Un projet a été élaboré et l'association appelle maintenant les représentants de la profession, éditeurs et syndicats de journalistes à en discuter. Fondé sur le droit à l'information de qualité du citoyen et sur une liberté responsable de la Presse, l'APCP propose une instance de co-régulation avec le public dans laquelle les nouveaux acteurs du web seraient associés. Une charte déontologique nationale commune serait créée et l'instance au fonctionnement tri-céphale Editeurs-Journalistes-Public, chargée de la faire respecter. Plutôt qu'un conseil de la Presse, Yves Agnes préfère parler de « *Instance d'Ethique et de médiation* » chargée d'instruire des plaintes dont elle pourrait s'autosaisir, de publier des avis sans sanction et d'établir un rapport annuel aux vertus pédagogiques. Une seule institution de ce type fonctionne actuellement en France : la toute jeune autorité de régulation des professionnels de la Publicité (ARPP).

Lionel Fleury qui veut en finir avec les corporatismes de la profession y est aussi favorable mais à certaines conditions. La mise en place d'un conseil de la Presse devra résoudre préalablement le problème juridique du rattachement des « *principes professionnels* » au contrat de travail ou au règlement intérieur des maisons de presse. Il souligne que les journalistes ne font pas partie d'un ordre mais sont avant tout salariés, c'est pourquoi il préfère parler de « *principes professionnels* » plutôt que de « *code déontologique* », terme utilisé à l'origine par les professions libérales comme les médecins, pour limiter les conflits de valeurs dans l'exercice de leur métier. Derrière cette question épineuse, c'est celle de la qualification de la rupture du contrat de travail qui est posée. Car, si la première hypothèse est appliquée, un journaliste qui refusera d'accepter la mise en place de la charte déontologique commune, pourra obtenir un licenciement économique, un coût important pour une profession pas au mieux de sa forme. La vigilance de Lionel Fleury concerne aussi le respect de la loi sur la Presse de 1881, le directeur de publication étant responsable de tout ce qu'il publie, le conseil de presse ne devra donc pas être un conseil des pairs, chargé de trancher les conflits de travail et se substituer à l'éditeur. Une large place devra être réservée enfin au public que « *quelques médias considèrent comme ignares alors que la convention des droits de l'homme a rappelé le droit à tous d'informer sans donner de droits particuliers aux journalistes* » a encore expliqué Lionel Fleury.

Jean-Claude Allanic a expliqué également son attachement au projet, indispensable selon lui pour rebâtir la crédibilité des journalistes. Celle-ci se dégrade d'année en année comme le confirme l'enquête annuelle sur les médias réalisée par le journal « La Croix ». Tout en souhaitant que d'autres approches de la médiation plus simples soient conservées comme de répondre au courrier des lecteurs, il a regretté que les chartes déontologiques affichées par tous les grands médias soient peu appliquées dans les faits comme en témoignent encore les derniers dérapages de

France 3 sur un bagagiste d'Orly ou celui du SMS qu'aurait envoyé Nicolas Sarkozy à son ex femme inventé de toute pièce par le Nouvel Observateur.

### Une occasion ratée à trois reprises

Trois fois, en 1898, en 1935 et après la Libération, la création d'un tel conseil a avorté. Les journalistes français y ont toujours été hostiles car la profession est jalouse de ses prérogatives et de son indépendance selon Yves Agnes. L'ombre du régime de Vichy avec sa « *chasse aux sorcières* » expliquerait l'échec connu après la Libération. Alors pourquoi cette question revient-elle au goût du jour ? Dommage qu'aucun opposant n'ait été présent pour donner son point de vue et contribuer au débat. Mais y a-t-il encore débat sur l'utilité d'une telle instance quand la profusion actuelle d'informations et les débordements répétés de la profession ont sapé la crédibilité des journalistes et que la profession est en crise ? La création d'une instance de co-régulation devient urgente a plaidé Yves Agnel pour le bien-être de la profession et de la Démocratie.

Si les assises de la presse organisées chaque année en France depuis 2006 ont permis de briser les tabous, Yves Agnes se désole du peu d'empressement qu'a suscité la première réunion de concertation en décembre 2010 sur l'élaboration de la charte déontologique commune. La profession y était plus divisée que jamais et les corporatismes les plus tenaces de retour. Alors le quatrième pouvoir refuse-t-il les contre-pouvoirs ? Jean-Yves Agnes veut croire encore que la profession va se ressaisir en 2011 mais en prévision du pire, l'association continue de prendre contacts avec des élus de tout bord pour qu'un projet de loi soit déposé en dernier ressort si les freins et la zizanie persistent... comme en 1935.

Pour plus d'informations : le site de l'APCP <http://apcp.unblog.fr>, le guide de régulation des médias de l'OSCE : <http://apcp.unblog.fr/files/2008/11/guideoscergulationmdias.pdf>

A lire également :

1. [DEONTOLOGIE ET CONSEIL DE PRESSE](#)
2. [Journées du Grand Reportage : La presse traditionnelle est elle morte ?](#)
3. [Aujourd'hui, conférence de presse du Grand Conseil de la mutualité](#)
4. [Le combat pour la Liberté de la Presse continue en Côte d'Ivoire](#)
5. [Deuxièmes Assises internationales du journalisme](#)

Auteur

### **Anne-Cecile Ratcliffe (EJCM)**

[Anne-Cecile Ratcliffe \(EJCM\)](#) - qui a écrit 4 article sur [Club de la Presse](#).

[Contactez nous](#)

« [Festival des Sciences et des Technologies, rencontre avec Alain Gargani](#)  
[La Ville de Gardanne affiche son ambition en matière d'énergies renouvelables](#) »

Partager

### Rédiger un commentaire

Nom \* required

Mail (non publié sur le site) \*

Site web

Envoyer

Message\*

## C'est chaud

- [Déjeuner-débat : « La Culture, outil d'intervention sociale ? »](#)
- [3ème Festival du Livre de la Canebière](#)
- [13ème Festival de Théâtre Amateur – Marseille 2011](#)
- [Présentation du numéro 3 du Journal des Rencontres d'Averroès](#)
- [Salon de Provence en Avril](#)



## Derniers articles postés

- [Déjeuner-débat : « La Culture, outil d'intervention sociale ? »](#)
- [3ème Festival du Livre de la Canebière](#)
- [13ème Festival de Théâtre Amateur – Marseille 2011](#)
- [Présentation du numéro 3 du Journal des Rencontres d'Averroès](#)
- [Salon de Provence en Avril](#)
- [« Jouons ensemble » : « Créons ensemble »](#)
- [Prochain déjeuner du Club Provence Communication](#)

© 2011 Club de la Presse. Propulsé par [WordPress](#).